

Réunion publique d'information

Présentation du projet agrivoltaïque de Livers- Cazelles

7 juillet 2023



Introduction



Contexte de l'énergie

Une transition énergétique nécessaire en France

La crise énergétique et l'urgence de la décarbonation :

- **Sécurité d'approvisionnement en péril**
 - Dépendance aux énergies fossiles, 65% de la consommation en France !
 - Risques de déficit énergétique et coupures d'électricité
 - Hausse des prix de l'énergie
- **Urgence climatique et rapport du GIEC**
 - Plus que 3 ans pour inverser la tendance et enclencher une baisse de 5% par an des émissions de GES et limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C
- **Objectif neutralité carbone en 2050**
 - Loi Energie Climat : diviser au moins par 6 nos émissions de GES en 2050 par rapport aux niveaux de 1990
 - Stratégie Nationale Bas-Carbone : baisse de 12 % des émissions de GES pour la période 2024-2028

Contexte de l'énergie

Une transition énergétique nécessaire en France

L'accélération du déploiement des énergies renouvelables :

- **Rapport RTE « Futurs énergétiques 2050 »**
 - Les énergies renouvelables devront couvrir au minimum 50% de notre consommation d'électricité en 2050, quel que soit le scénario envisagé
 - Fin 2021, seulement 24,9 % sont couverts
- **Loi d'Accélération des énergies renouvelables**
 - Rattraper le retard de la France dans le développement de l'énergie éolienne et solaire
 - Première loi en France exclusivement dédiée aux énergies renouvelables : un signal politique fort
 - Circulaire du 16 sept. aux préfets sur l'instruction des dossiers : raccourcir les délais





Agenda

01

Présentation du
SDET

02

Présentation de
la 4C

03

Le projet
photovoltaïque

04

Le projet agricole

05

Le projet en
images

06

Les prochaines
étapes



01

**Présentation du
SDET**

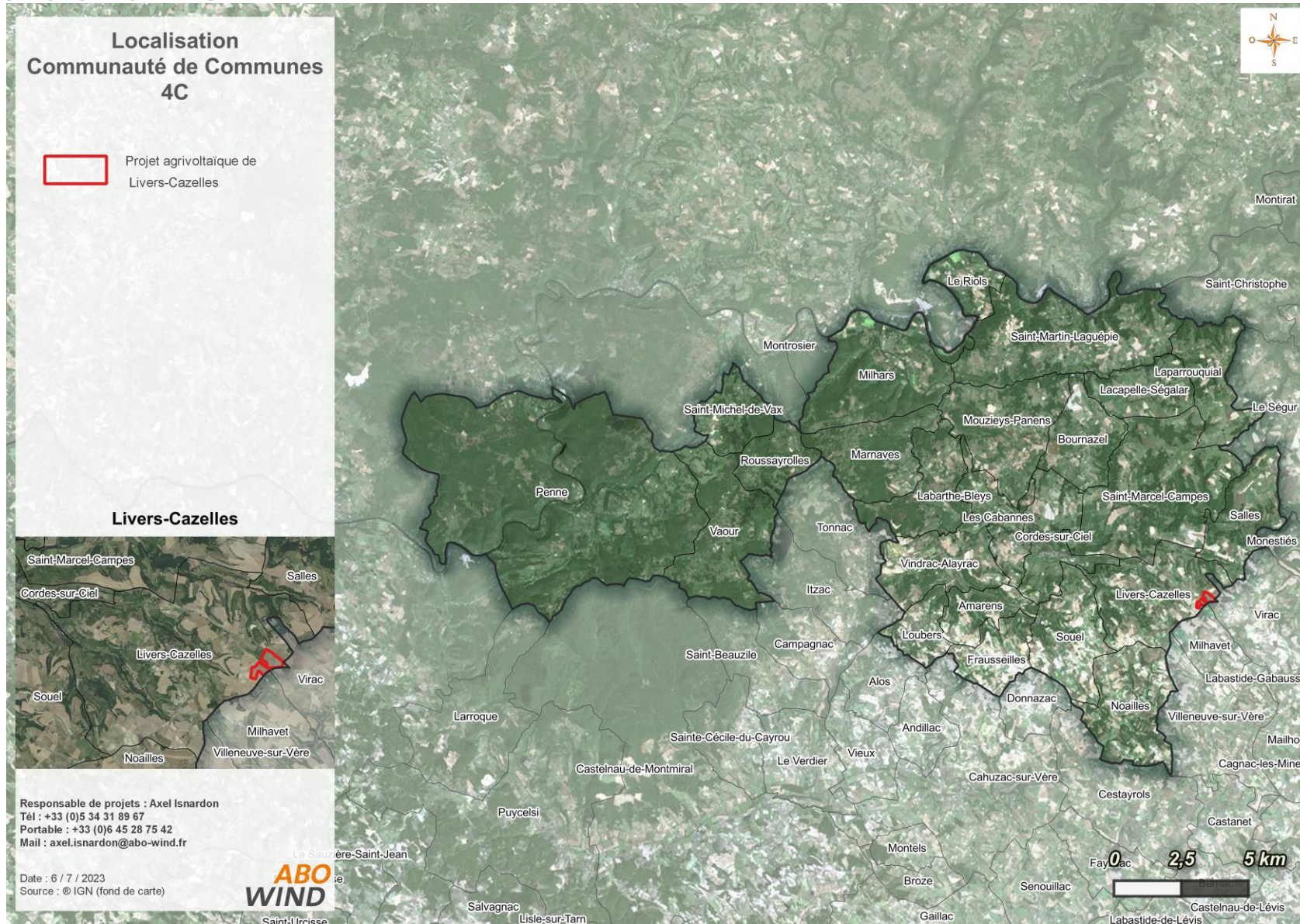


02

**Présentation de
la 4C**

2. Présentation de la 4C

Le territoire de la 4C



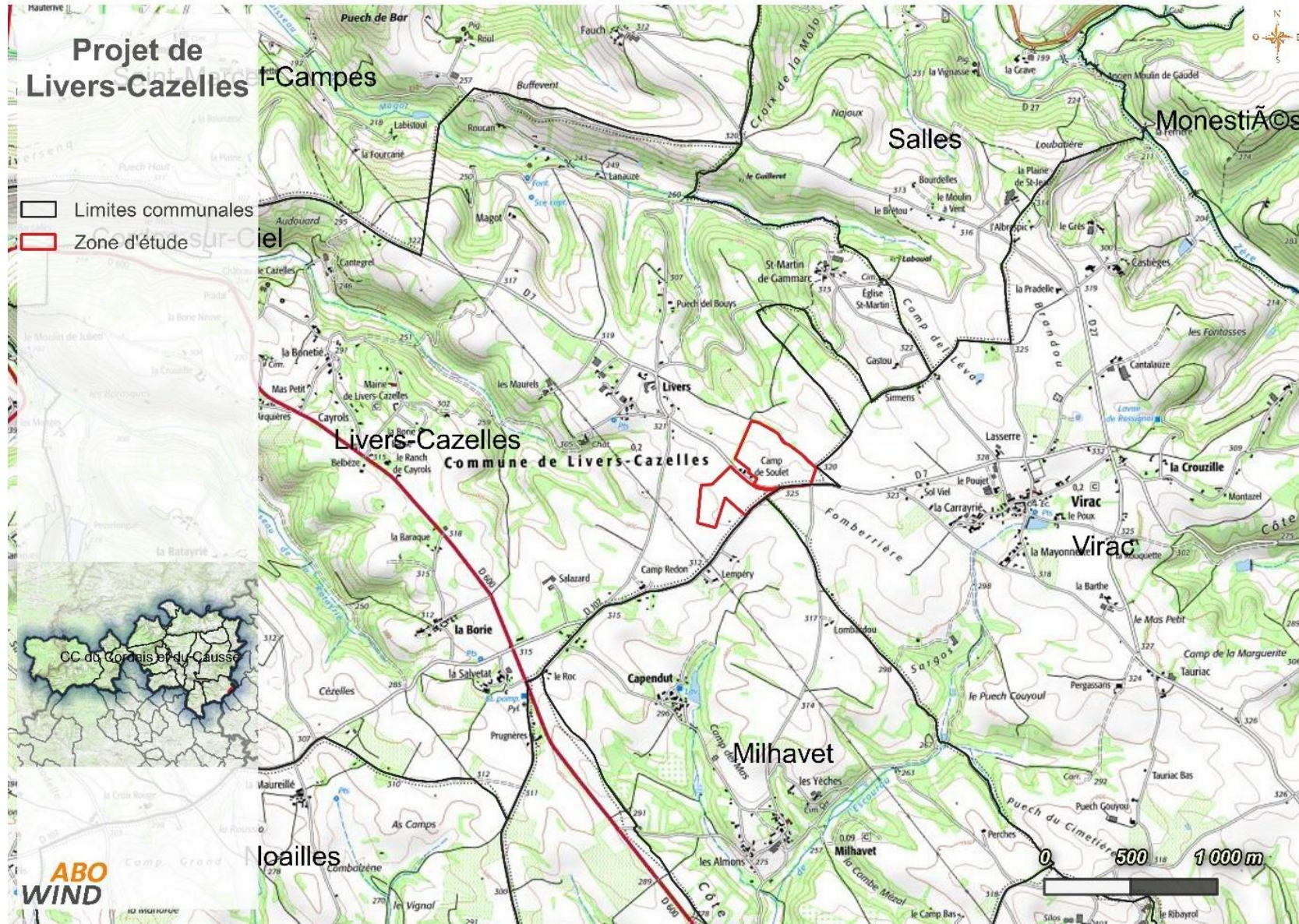


03

Le projet photovoltaïque

3. Le projet photovoltaïque

Localisation



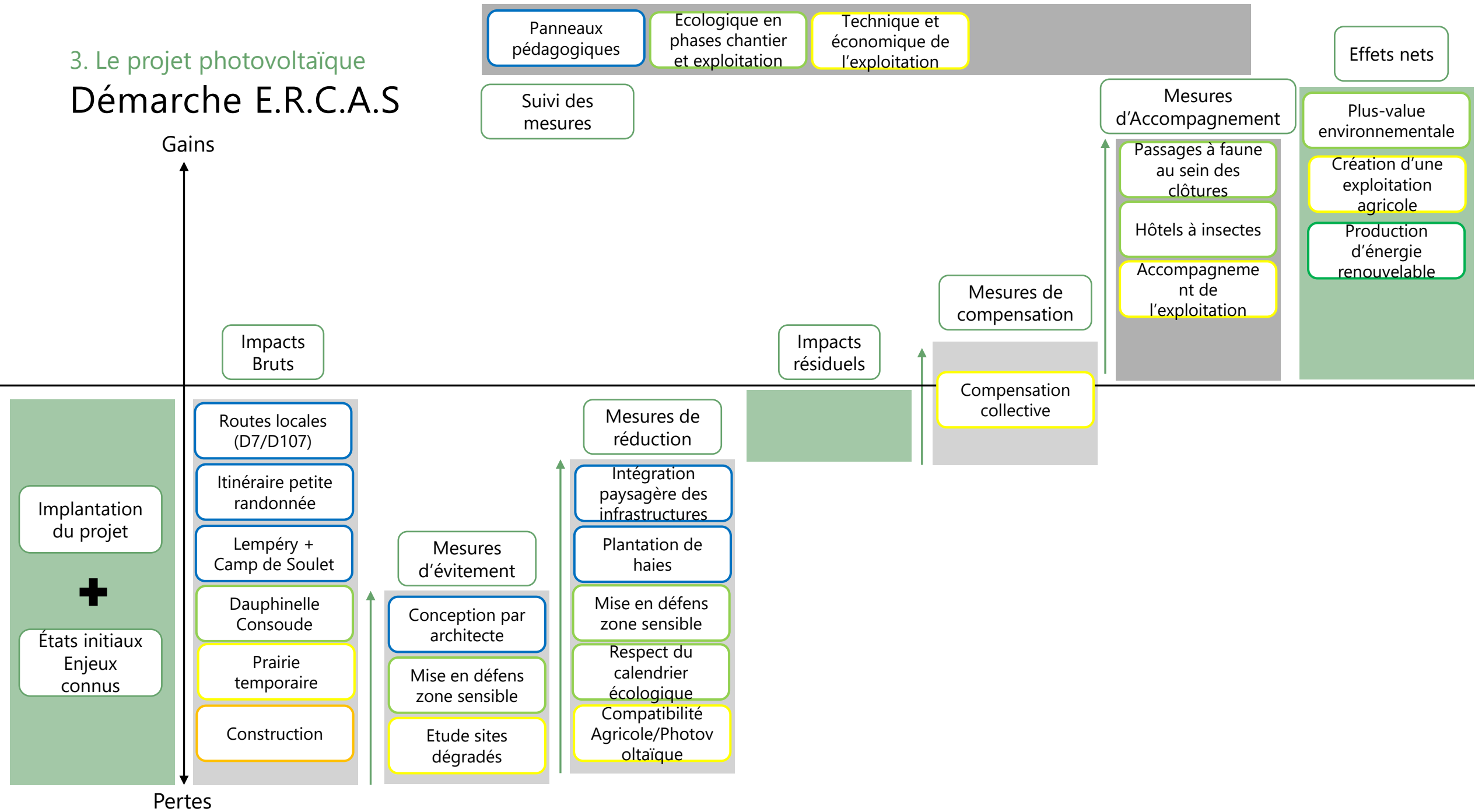
3. Le projet photovoltaïque

Localisation



3. Le projet photovoltaïque

Démarche E.R.C.A.S



3. Le projet photovoltaïque

La structure photovoltaïque

- **Surface du site d'implantation** : 16 hectares environ
- **Puissance du parc** : 13 MWC environ pour environ 23 000 modules
- **Estimation de la production électrique annuelle** : 17GWh environ, soit l'équivalent de plus de 7 600 personnes (tous types de logements et chauffages confondus, sources : données croisées INSEE / CRE / RTE)
- **Structures porteuses** : Mono pieux
- **Retombées fiscales** : Entre 3 500 et 4 000 euros/MWc/an, soit entre 45 500 et 52 000 euros par an. Cela représente la TFPB, la CET et l'IFER (Estimation réalisée selon les dispositions de la Loi de Finance 2023).

Conclusion : Le projet permettra de produire de l'électricité d'origine renouvelable pour 7 600 personnes, tout en apportant des retombées fiscales importantes.





04

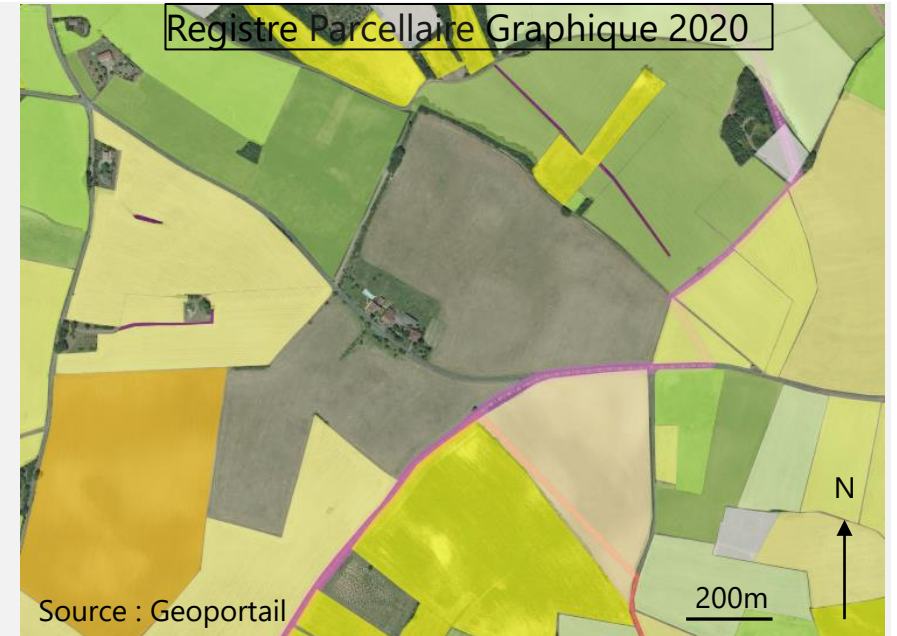
Le projet agricole

04. Le projet agricole

Un projet porté par les propriétaires exploitants

- Un souhait d'associer la production de mûres sauvages avec la production d'énergie renouvelable.
- Les parcelles ne sont plus inscrites à la PAC et ne sont donc plus sur le Registre Parcellaire Graphique depuis 2015.
- Une conception d'un projet agricole et technique dimensionné dans une recherche d'esthétisme, avec une structure paysagère dessinée par un architecte local.
- Une évolution du projet agricole avec la production de plants d'immortelle et de lavande.
- Un complément au projet agricole et environnemental avec la mise en place d'apiculture.
- Une reprise de l'exploitation anticipée et sécurisée.
- Des débouchés locaux et confirmés.
- Un projet agricole apportant une plus-value environnementale.

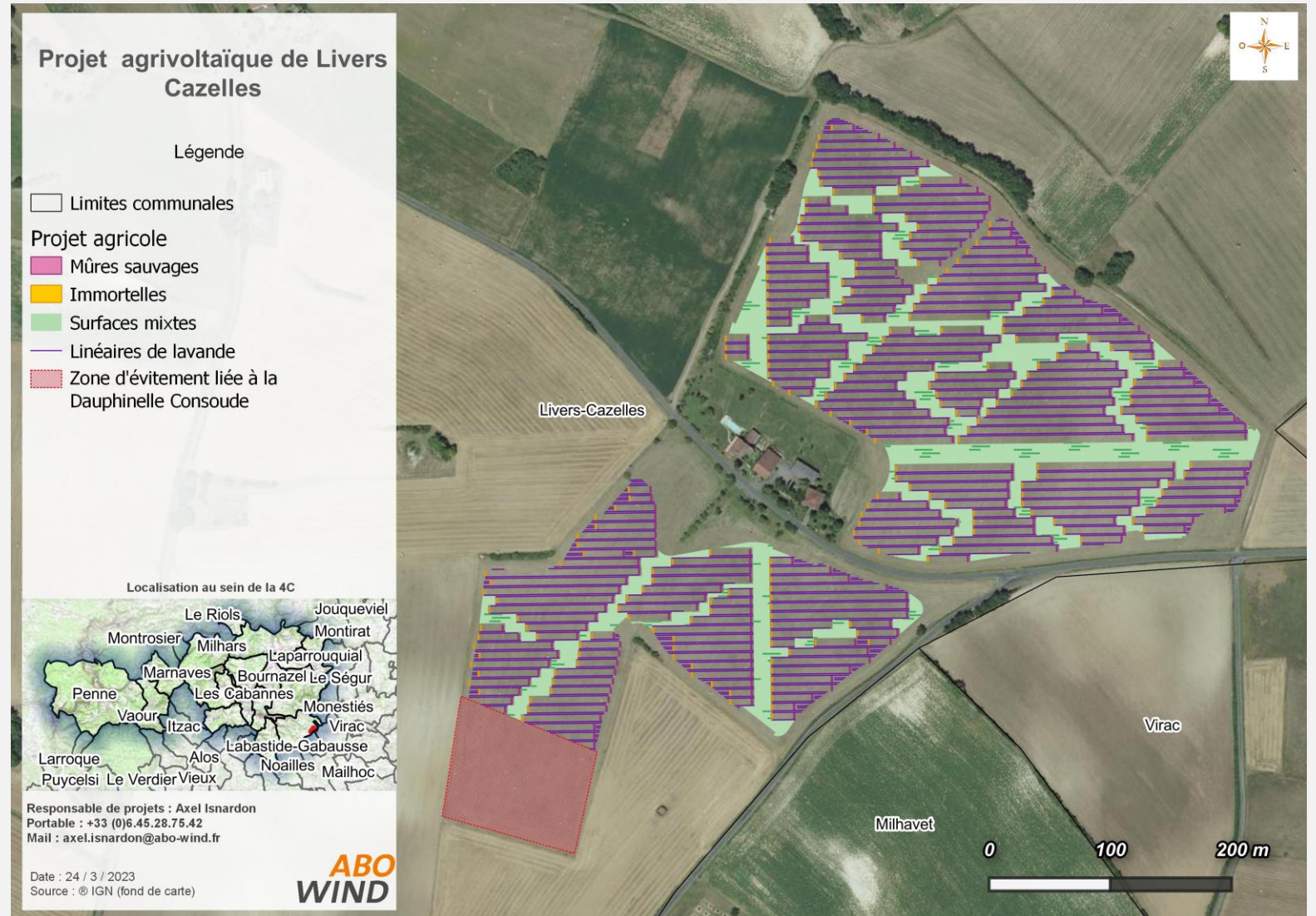
Conclusion : Une initiative innovante avec un souhait de redynamiser les parcelles par la création d'un projet agrivoltaïque. Un projet agricole complet, en synergie avec la production d'énergie renouvelable.



04. Le projet agricole

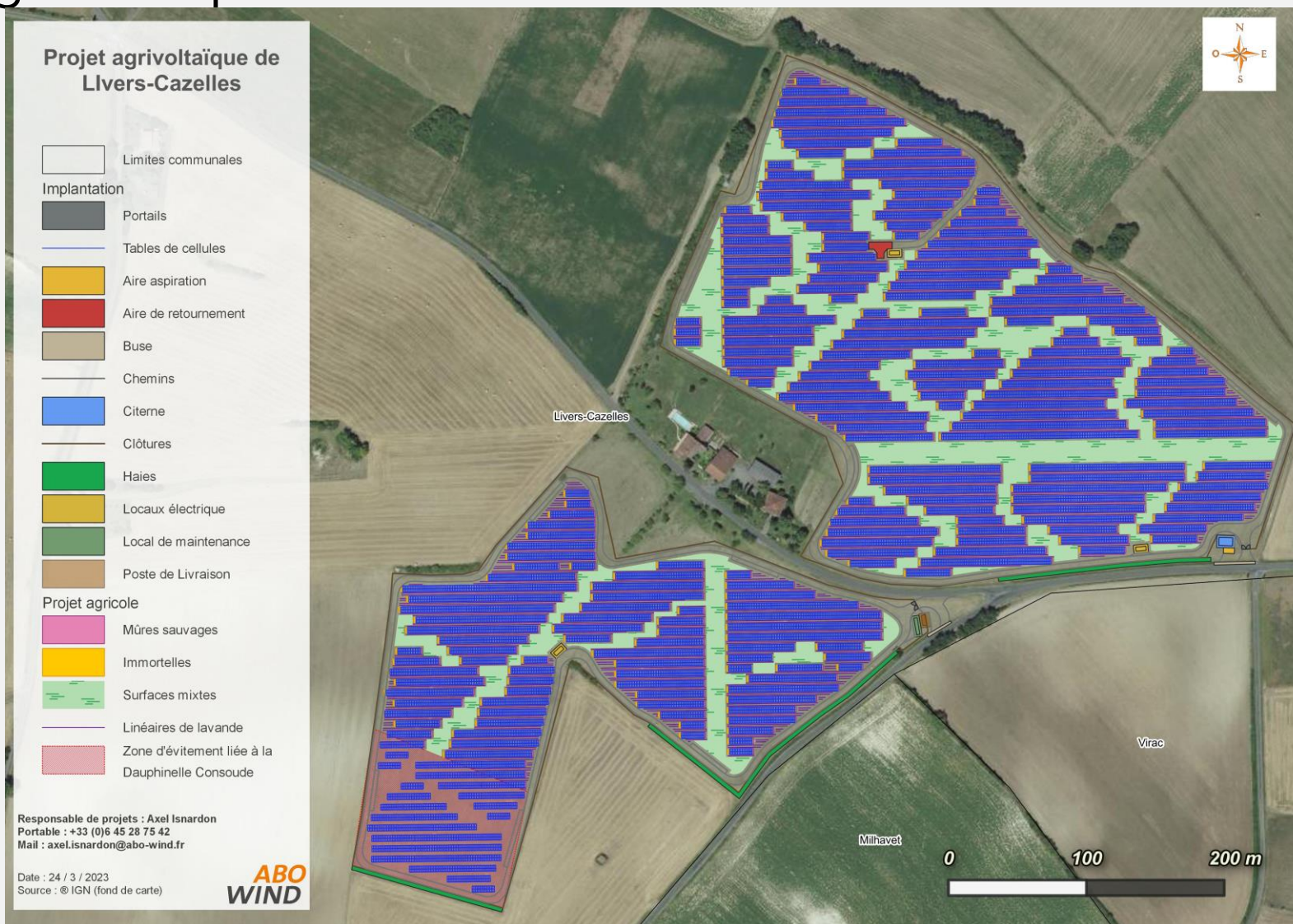
Le projet agricole

- Dans l'optique de préserver le développement de la Dauphinelle Consoude, le projet agricole a été supprimé de la zone à enjeux fort au sud-ouest.
- L'apiculture n'est pas représentée ici car elle constitue un complément au projet, particulièrement sur l'aspect environnemental.
- **Conclusion : Le projet agricole présenté s'inscrit dans une optique de développement de l'agriculture du territoire. Il a pour volonté de développer le tissu économique local par la création d'emplois (temps pleins et saisonniers) et de partenariat avec des distillateurs et apiculteurs locaux.**



04. Le projet agricole

Le projet agrivoltaïque



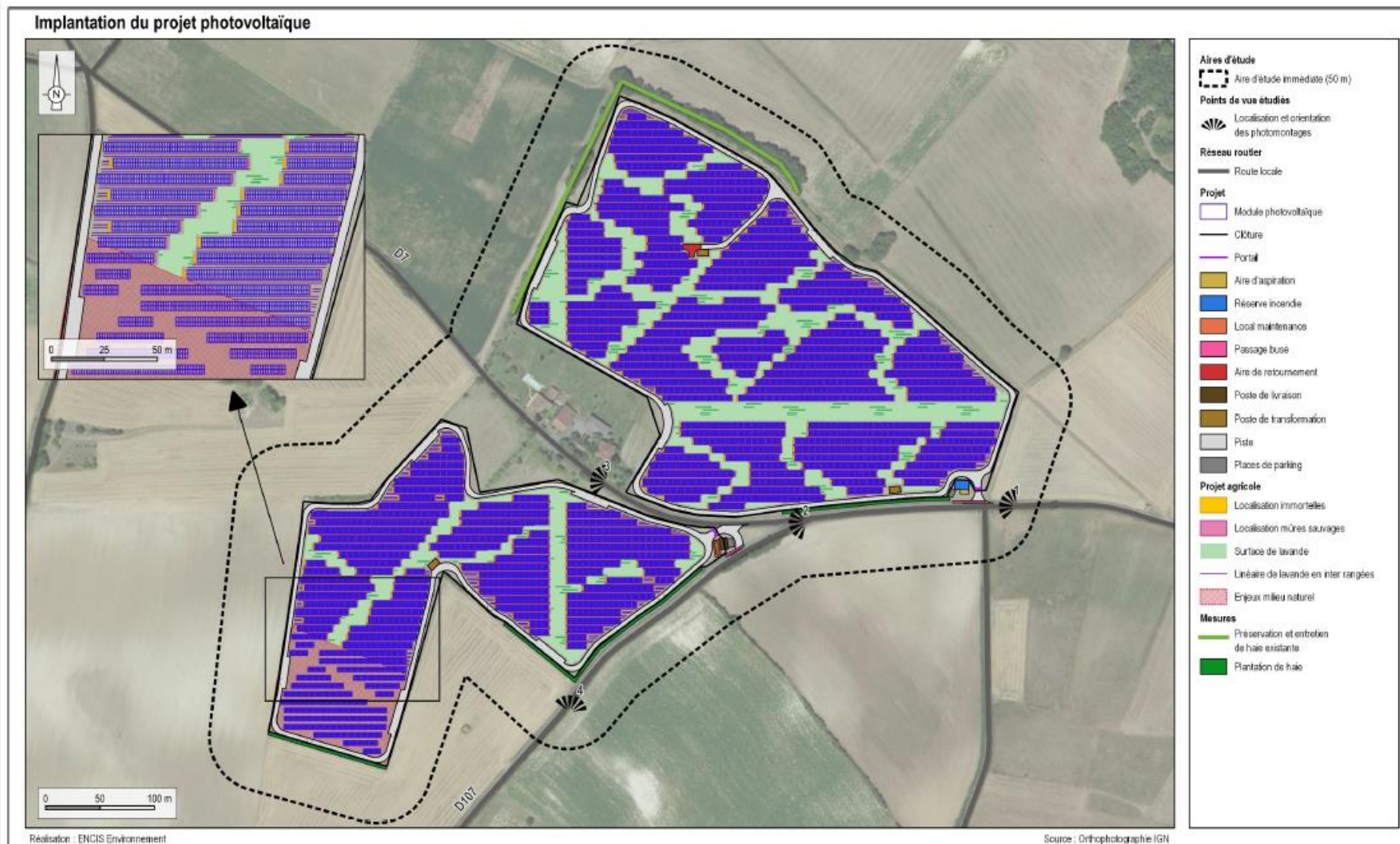


05

**Le projet en
images**

06. Le projet en images

Insertion paysagère



Carte 91 : Implantation du projet et localisation des photomontages dans l'aire d'étude immédiate.

06. Le projet en images

Insertion paysagère



Photomontage réalisé par Encis Environnement



Photomontage réalisé par Encis Environnement

06. Le projet en images

Insertion paysagère



06. Le projet en images
Modélisation 3D



Modélisation 3D réalisée par l'architecte Eric Gadou



06

**Les prochaines
étapes**

7. Les prochaines étapes

Calendrier prévisionnel





Conclusion

Conclusion

Un projet aux nombreux avantages

Retombées pour le territoire :

- Des retombées fiscales pour les collectivités
- Un investissement local possible
- Une maîtrise de la production d'énergie renouvelable sur le territoire

Projet agricole solide :

- Un projet agricole abouti avec des débouchés locaux, valorisant la filière agricole et économique.
- Un projet agricole créateur d'emplois

Insertion paysagère et environnementale maîtrisée :

- Des enjeux paysagers maîtrisés avec une recherche d'esthétisme depuis la genèse du projet
- Une plus-value environnementale à plusieurs échelles

Tournés vers le futur

Contacts



Isnardon Axel

Responsable de projets

06 45 28 75 42

axel.isnardon@abo-wind.fr



Baptiste Bordes

Directeur développement

06 32 08 43 19

baptiste.bordes@abo-wind.fr



**Merci de votre
attention.**